

Economie locale et commerce

Une ville qui dynamise son économie locale et renforce l'attractivité commerciale

Si le développement économique du territoire relève d'abord des structures intercommunales, la Ville intervient fortement en matière de dynamique commerciale mais aussi dans les relations avec les entreprises du territoire.

Forte d'une politique commerciale engagée, la municipalité a cherché à activer tous les leviers : soutien au tissu existant, animation commerciale et accompagnement aux transitions, accompagnement des porteurs de projet, lutte contre la vacance et prospection, mobilisation des outils réglementaires pour sécuriser la fonction commerciale et maintenir des parcours marchands dynamiques.

La politique en matière de commerce est cohérente avec une action d'ensemble qui renforcent l'expérience des visiteurs et des clients en centre-ville : aire piétonne et réaménagement des espaces publics en centre-ville pour une cadre de vie plus qualitatif, sécurité et tranquillité publique, adaptation de la ville au changement climatique, reconquête des logements vacants, politique d'animation pour une ville dynamique et vivante (patrimoine, équipements culturels, événements culturels et associatifs, tourisme d'affaire...).

Lutte contre la vacance commerciale

La vacance commerciale en cœur de ville est en baisse constante depuis 2020 et est bien inférieure à la moyenne des villes de même taille que Chambéry puisqu'elle se chiffre à 8,4% contre une moyenne nationale de 15,3%.

Pour lutter contre la vacance commerciale et assurer une cohérence dans le tissu commercial du centre ville, notre action s'appuie sur l'activité d'une foncière commerciale, c'est à dire une société spécialisée dans l'immobilier commercial. Ce travail est assuré par Cristal Habitat grâce aux capitaux apportés par la Ville et l'Agglomération mais aussi par des acteurs nationaux, notamment la Caisse des dépôts et consignations, qui viennent de renouveler et renforcer leur engagement à nos côtés. Au total, ce sont déjà 43 cellules commerciales qui ont été acquises, rénovées et relouées ou sont en passe de l'être comme par exemple l'ancien local qui accueillait il y a quelques années le siège du Dauphiné Libéré place des Eléphants.

Le commerce chambérien en quelques chiffres :

1400 commerces à l'échelle de la ville dont **650** environ en centre-ville ;

En centre-ville, **30%** d'enseignes, **70%** de commerçants indépendants ;

Un taux de vacance de **8,4% en baisse** constante depuis 2020, donc en deçà de la moyenne des villes comparables ;

54 nouveaux commerçants en 2025.

Un secteur ciblé pour une reconquête autour de trois rues auquel une quatrième a été ajoutée : Rue Croix d'Or, Italie, le Faubourg Montmélian et désormais rue Denfert Rochereau.

Bilan : 43 cellules acquises, 3300m² de surfaces commerciales dont 1200m² pour la Galerie du Théâtre. Une diversité de commerçants installés dont une majorité de primo-créeurs (soutien à l'entrepreneuriat) : artisans-créeurs, restauration, économie circulaire, made in France...

Parmi les autres projets mis en oeuvre, une occupation transitoire d'un local commercial en attente d'un projet définitif

lié à la requalification d'un îlot entier : c'est le lancement d'un appel à projet en 2025 pour une guinguette éphémère « les terrasses d'Italie » qui a permis de réanimer la place tout l'été (37 événements culturels en 3 mois).

La Galerie du théâtre : une galerie marchande vacante depuis 11 ans, aujourd'hui entièrement réhabilitée et totalement re-commercialisée. Cristal habitat et la Ville ont mené une étude qui a cherché à identifier quels projets, quelle identité pourrait permettre la renaissance du lieu. La thématique « culturelle » est apparue comme une piste sérieuse, au moment où la Comédie des Alpes cherchait un lieu pour créer un café-théâtre.



Cette conjonction a réellement permis un effet levier pour relancer la Galerie. D'autres acteurs se sont installés, en plus d'une boutique historiquement implantée. Le montant total de l'investissement réalisé ici par Cristal est de 3,425 millions d'euros.

Taxe sur les friches commerciales

cette taxe est une incitation mise en place par la Ville en 2024. Elle a concerné 16 locaux en hyper-centre en 2024 et 14 locaux en 2025. La taxe vise à renforcer le dialogue avec les propriétaires et les accompagner. Ainsi, 6 locaux commerciaux inoccupés ont été remis sur le marché. Le dispositif permet également d'identifier des propriétaires en difficulté.

Accompagnement et soutien aux commerçants et artisans

En lien avec la relance économique liée à la crise Covid, la Ville a créé puis pérennisé un poste de manager de commerce. La Ville réalise un important travail de prospection en participant à des salons ou à travers des réseaux professionnels. Elle accompagne les commerçants/artisans et les porteurs de projet qui s'installent à Chambéry. Un accueil personnalisé des porteurs qu'on accompagne vers les services instructeurs pour les différentes autorisations. De nouvelles cellules à vocation artisanale sont construites par Cristal Habitat à Côte Rousse et de nouveaux locaux commerciaux ou économiques ont vu le jour à Bissy ou Vetrotex. Plusieurs investisseurs ont répondu présent pour le développement de la ZAC Cassine.

La Ville propose également des

aides financières à l'installation ou à la rénovation des locaux commerciaux.

Les animations commerciales

L'objectif est d'animer l'ensemble du centre-ville que cela soit des animations à vocation commerciale ou non afin d'encourager les chalandes à venir visiter notre cœur marchand.

Outre de grands événements portés par les services de la Ville - comme le carnaval, la fête de la musique ou encore les parades dans les quartiers pour les fêtes de fin d'année -, Chambéry peut aussi compter sur des acteurs locaux très dynamiques : Odyssea en mai, le festival du 1er romain, le festival de la bande-dessinée ou encore le marché des continents

Parmi les grandes manifestations à vocation commerciale, la Ville soutient l'association des commerçants pour l'organisation des deux braderies annuelles en avril et en septembre, pour Danse dans ta ville ou encore le marché des potiers. Le soutien financier avec les aides directes et indirectes (exonération du domaine public, temps agent ville...) s'élève à plus de 100 000 euros par an.

Programme Action coeur de ville

Chambéry est la première ville de France à s'être engagée dans l'Acte II du programme Action Coeur de Ville, qui accompagne les villes moyennes dans leur développement.

La convention 2023-2026 signée en juin 2023 met l'accent sur la qualité et l'accès au logement (notamment grâce au soutien d'Action Logement

avec un engagement financier de 14,8 M€), de mener la transition écologique du centre-ville dans tous ses aspects (aménagement des espaces publics, mobilité, végétalisation, énergie) et d'assurer les conditions d'un cercle vertueux pour encourager les initiatives économiques et entrepreneuriales.

Grâce à un partenariat élargi et des investissements significatifs, Chambéry se réinvente pour ses habitants, ses visiteurs et son avenir. Action Coeur de ville permet ainsi de concentrer les efforts de tous les partenaires au bénéfice du centre-ville et de son dynamisme.

Soutien au développement économique : l'exemple du parc économique de la Revériaz

Avec ses partenaires, la Ville de Chambéry a mené à bien la construction d'un nouveau giratoire sur le boulevard Henry Bordeaux, entre Bissy et le Biollay. Cet aménagement dessert le parc d'activité économique de la Revériaz, qui accueille deux entreprises historiques du territoire : Vicat et Opinel.

La municipalité a travaillé main dans la main avec ces deux sociétés pour que leur développement, et les créations d'emplois afférentes, interviennent à Chambéry et non pas à la faveur d'une délocalisation pour une d'entre elles.

Cet aménagement routier s'accompagne de travaux pour améliorer la circulation des piétons et des vélos sur ce secteur très fréquenté avec notamment une nouvelle piste cyclable sécurisée.